

La BnF propose un nouveau service pour faciliter la communication avec les publics sourds et malentendants

À l'occasion de la journée internationale des personnes en situation de handicap le 3 décembre 2015, la BnF, soucieuse d'apporter à tous la même qualité d'accueil, déploie un service de visio-interprétation en langue des signes et transcription instantanée de la parole pour communiquer sur place et à distance avec les publics sourds et malentendants.

Ce service innovant dans le secteur culturel, permet de communiquer en toute autonomie par téléphone avec le personnel d'accueil ou les bibliothécaires de la BnF. Le fonctionnement est simple : à partir d'un ordinateur équipé d'une webcam et d'une connexion internet, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent appeler pour poser directement leurs questions aux différents services de la Bibliothèque : accessibilité-handicap, information des bibliothécaires à distance et information sur les activités culturelles de l'établissement.

À partir du site internet de la BnF, deux modes de communication sont proposés selon les besoins du lecteur ou du visiteur : la Transcription Instantanée de la Parole (TIP) par un sous-titrage en temps réel et la visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF).

Le service est également disponible sur place, à la BnF I François-Mitterrand, aux différents points d'information, à l'accueil et dans toutes les salles de lecture pour pouvoir communiquer en face-à-face avec le public déficient auditif.

L'accessibilité à la BnF

Favoriser l'accessibilité de ses services est une priorité de la BnF depuis 2003, date de création d'une mission Handicap qui a pour objet de veiller à la mise en application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances et la participation à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Cet engagement concerne tous les types de handicaps : moteur, sensoriel, mental et psychique, invisible ou temporaire.

La BnF consacre tous les ans un important effort financier pour la réalisation de travaux d'aménagements et notamment pour améliorer l'accès aux espaces du site François-Mitterrand. Outre les dispositifs d'accessibilité au bâtiment (cheminements sécurisés avec guidage sonore, plans tactiles...), des services tels qu'une ligne téléphonique et une messagerie électronique dédiées ainsi que des équipements spécifiques sont proposés. En salles de lecture, des vidéo-agrandisseurs et des machines à lire permettent un accès aux collections.

Des actions de sensibilisation et de formation des personnels sont également menées et un groupe d'accompagnants volontaires assure la prise en charge des personnes qui le demandent.

La Bibliothèque propose par ailleurs des visites et des ateliers pédagogiques à destination des publics en situation de handicap.

Elle est également en charge du centre exception handicap qui facilite les relations entre les éditeurs et les organismes agréés réalisant des adaptations (braille, gros caractères, enregistrement audio) grâce à la plateforme de transfert des ouvrages numériques PLATON.

Contact presse

Claudine Hermabessière, chef du service de presse - 01 53 79 41 18 - claudine.hermabessiere@bnf.fr

Lisa Pénisson, chargée de communication-presse - 01 53 79 41 14 - lisa.penisson@bnf.fr